MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO Unité * Travail * Progrès

CABINET

==_=_=

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

-=-=-=-

CAHIER DE CHARGES PARTICULIER

relatif à la Convention d'Aménagement et de Transformation, conclue entre la République du Congo et la Société " Transformation des Bois Exotiques du Congo SARL".

Article premier : L'organigramme général de la Société, présenté en annexe, se résume de la manière suivante :

- Un Gérant
- Une direction qui comprend, outre le secrétariat :
 - une cellule d'aménagement;
 - un service d'exploitation forestière ;
 - un service transformation du bois ;
 - un service administratif et du personnel;
 - un service mécanique et entretien.

Le service de l'exploitation forestière comprend :

- une section approvisionnement de matière première ;
- une section réceptionnement ;
- une section tronçonnage.

Le service transformation du bois comprend :

- une section débitage et tronçonnage ;
- une section affûtage;
- une section colisage et menuiserie.

Le service administratif et du personnel comprend :

- une section comptabilité et paie ;
- une section relation publique;
- une section sécurité.

Le service mécanique et entretien comprend :

- une section mécanique, soudure et électricité;
- une section pneumatique et transport ;
- un magasin.

rticle 2 : La Société s'engage à recruter les diplômés sans emploi en foresterie.



Article 3 : La Société s'engage, à qualification, compétence et expérience égales, à recruter en priorité les travailleurs et les cadres de nationalité congolaise.

La Société s'engage en outre à financer la formation des travailleurs, à travers l'organisation des stages au niveau local ou à l'étranger.

A cet effet, la Société doit faire parvenir, chaque année, à la Direction Générale de l'Economie Forestière, le programme de formation.

Article 4 : La Société s'engage à construire pour ses travailleurs une base-vie en matériaux durables, électrifiée et dotée d'une antenne parabolique et comprenant :

- une infirmerie;
- un économat ;
- une école ;
- un système d'adduction d'eau potable ;
- une case de passage équipée et meublée pour les agents des Eaux et Forêts, selon un plan défini par la Direction Générale de l'Economie Forestière.

La Société s'engage en outre à appuyer les populations à développer les activités agropastorales autour de base-vie.

Article 5: Le montant des investissements prévisionnels se chiffrent à FCFA 1.910.139.000, dont FCFA 326.790.000 d'investissements prévisionnels définis en fonction des objectifs à atteindre, aussi bien en matière de production de grumes que de transformation industrielle de bois, sur une période de 3 ans, et de FCFA 1.583.349.000 d'investissements déjà réalisés.

Le calendrier de réalisation de ces investissements est présenté en annexe.

Article 6 : Le calendrier technique de production et de transformation des grumes se présente comme suit :

Unité: m³

Office . III					_
SPECIFICATION	1	2	3	4	5
Volume fûts	11760	39201	39201	39201	39201
Volume commercialisable 75%	8820	29401	29401	29401	29401
Volume export (15%)	1323	4410	4410	4410	4410
Volume grumes entrée usine (85%)	7497	24991	24991	24991	24991
Production totale sciages (40%)	2999	9996	9996	9996	9996
Sciages humides (70%)	2099	6997	6997	6997	6997
	000	2000	2999	2999	2999
Sciages séchés (30%)	900	2999			
Menuiserie (20% de sciages séchés)	180	600	600	600	600

Le coefficient de commercialisation est de 75%.

Le rendement matière au sciage est de 40%.





Après l'adoption du plan d'aménagement de l'Unité Forestière d'Exploitation Mouliéné, de nouvelles prévisions de production seront établies, ainsi qu'un nouveau calendrier de production.

Article 7 : La coupe annuelle est de préférence d'un seul tenant. Toutefois, elle pourrait être répartie en un ou plusieurs tenants dans les zones d'exploitation difficile, telles que les montagnes ou les marécages.

Article 8 : Le taux retenu pour le calcul de la taxe forestière est fixé par un texte réglementaire.

Article 9 : Les essences prises en compte pour le calcul de la taxe forestière sont celles indiquées par les textes réglementaires en vigueur en matière forestière.

Article 10 : Les diamètres minima d'abattage sont ceux fixés dans les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

Article 11 : La création des infrastructures routières dans l'unité forestière d'exploitation Mouliéné ne doit donner lieu à l'installation anarchique des villages et campements, plus ou moins permanente, dont les habitants sont souvent responsables de la dégradation des écosystèmes forestiers, tels que les défrichements anarchiques, le braconnage et les feux de brousse.

Toutefois, en cas de nécessité avérée, l'installation de nouveaux villages et campements, le long des routes et pistes forestières, ne se réalisera qu'avec l'autorisation de l'Administration des Eaux et Forêts, après une étude d'impact du milieu, conjointement menée avec les autorités locales.

Article 12 : Les activités agropastorales sont entreprises autour de la base-vie des travailleurs, afin de contrôler les défrichements et d'assurer l'utilisation rationnelle des terres.

Ces activités sont réalisées suivant des programmes approuvés par la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Bouenza, chargé de veiller à leur suivi et à leur contrôle.

Article 13 : Conformément aux dispositions de l'article 21 de cette convention, la Société s'engage à livrer le matériel suivant et à réaliser les travaux ci-après, au profit des populations, des collectivités locales et de l'Administration des Eaux et Forêts.

A.- Contribution au développement socio-économique du département

Pendant la période d'exploitation

- Entretien des pistes agricoles de :
 - Tsiaki-Nka-Kimboto ;
 - Tsiaki-Makaka-Mpono 1;
 - Tsiaki-Ngamikala-Kimbimi :

Selon un calendrier qui devra tenir compte de l'évolution de l'exploitation dans la concession forestière et des besoins du département

- Livraison, chaque année, à la préfecture des produits pharmaceutiques à hauteur de trois millions (3.000.000) FCFA;
- Livraison, chaque année, à la Préfecture, au Conseil départemental et Souspréfecture de trois mille (3.000) litres de gasoil soit mille cinq (1.500) litres pour la Préfecture, mille (1.000) litres pour le Conseil et cinq cents (500) litres à la souspréfectures de Tsiaki.

Année 2014

1^{er} trimestre

 Contribution à la construction d'un (01) poste de santé au village Makaka, à hauteur 5.000.000 FCFA.

3^e trimestre

- Livraison à la préfecture de :
 - Deux cents (200) tables bancs;
 - Cinquante (50) lits de 0,90 m de large avec matelas pour les centres de santé intégré;
 - 25 tables de travail plus chaises pour les établissements scolaires.

Année 2015

1^{er} trimestre

- Livraison d'un (01) microscope binoculaire (coût estimé à 1.600.000 FCFA) et de deux (02) tensiomètres (coût estimé à 90.000 FCFA);
- Contribution à la construction d'un centre de santé intégré à Mouliéné à hauteur de 5.000.000 FCFA;
- Livraison de 6 m³ de bois débités à la Préfecture et Conseil Départemental, soit 3 m³ par structure;

3^e trimestre

- Réhabilitation des logements du personnel du poste de santé du village Makaka et du centre intégré de Mouliéné, à hauteur de 5.000.000 FCFA ;
- Contribution à l'électrification du siège du District de Tsiaki, à hauteur de 4.000.000 FCFA;

Construction des ponts forestiers de Ntsassa (Kimbimi) et Moupété,



Année 2016

1^{er} trimestre

- Contribution à la réalisation d'un (01) forage d'eau, dans un village centre du district
 Tsiaki, à hauteur de 10.000.000 FCFA;
- Livraison de cent (100) tables bancs à la préfecture ;
- Livraison de 6 m³ de bois à la préfecture et au Conseil départemental, soit 3 m³ par structure.

3^e trimestre

- Contribution à l'équipement en mobilier et ouvrage du centre culturel de Tsiaki ;

Année 2017

1^{er} trimestre

- Livraison d'un (01) microscope binoculaire (coût estimé 1.600.000 FCFA).

3^e trimestre

- Livraison de cinquante (50) tables bancs ;
- Livraison de deux (02) tensiomètres.

B .- Contribution à l'équipement de l'Administration Forestière

Année 2014

2^e trimestre

 Contribution à la construction du mur de la clôture des bureaux de la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Bouenza.

Année 2015

2^e trimestre

- Contribution à la construction du logement du Directeur départemental de l'Economie Forestière de la Bouenza à hauteur de 5.000.000 FCFA.

Contribution à la réfection des bureaux de la Brigade de l'Economie Forestière de Mouyondzi.

Année 2017

2^e trimestre

Livraison d'un véhicule Toyota Hilux double cabine à la Direction Générale de l'Economie Forestière.

Article 14: Les dispositions du présent cahier de charges particulier doivent obligatoirement être exécutées par la Société, conformément à l'article 72 de la loi n°16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier

Pour la Société,

Le Gérant,

Domenico GIOSTRA,

Fait à Bazzaville, le 11 septembre 2012

Pour le Gouvernement,

Le Ministre du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement,

Henri DJOMBO

Annexe I : Investissements déjà réalisés

Désignation	Nombre	Prix unitaire	Valeur total (FCFA)
1 Direction Générale			(I OI A)
Laptop	2	490.000	980.000
Imprimante	1	160.000	160.000
Onduleur	1	210.000	210.000
GPS	4	250.000	1.000.000
Clisimètre	4	100.000	400.000
Boussole suunto	4	90.000	360.000
Boussole topo chaix	3	140.000	420.000
Télémètre	1	130.000	130.000
Compas forestier	8	80.000	640.000
Dendromètre	1	75.000	75.000
2 Exploitation forestière			70.000
Construction et éclairage routes			
CAT D7 G	1	182.500	182.500
Compacteur CAT 583 C	1	33.500	33.500
Niveleuse CAT 140 G	1	40.000	40.000
Camions bennes Renault CBH 280	1	17.000	17.000
CAT 966 F avec godet	1	81.000	81.000
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Abattage		200.000	400.000
Scies de marque Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Scies de marque Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Marteaux triangulaires	2	50.000	100.000
Couronnes à chiffres	2	110.000	220.000
Etêtage		110.000	220.000
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Guides chaines	2	60.000	
Débardage	-	00.000	120.000
CAT D 7 G	1	182.500.000	100 500 000
CAT 527	1		182.500.000
CAT 535	1	148.000.000	148.000.000
CAT 528	2	136.000.000	136.000.000
ronçonnage parc forêt	2	40.000.000	80.000.000
Scies Sthill 0,70	2	000 000	4.000.00
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.000
Chaines/rouleaux	2	680.000	1.360.000
Marteaux triangulaires	2	200.000	400.000
Couronnes à chiffres	2	50.000	100.000
Tanada dominos	4	110.000	220.000

7

Manutention et chargement			
CAT 966 D	1	40.000.000	40.000.00
Transport grumes			
Grumiers Actros 380	2	45.000.000	90.000.00
Grumier Kerax	1	35.000.000	35.000.00
Autres moyens roulant			
Camions citernes de type Berliet	2	15.000.000	30.000.00
Camions atelier de marque Berlier	2	15.000.000	30.000.00
Porte chars de type Renault CBH	1	30.000.000	30.000.00
Pick 4x4 de marque Toyota	2	23.000.000	46.000.00
Camion de transport personnel	1	15.000.000	15.000.00
2 Transformation			
CAT 966 D	1	40.000.000	40.000.00
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.00
Scies Sthill 0,70	2	680.000	1.360.00
Chaines/rouleaux	2	200.000	400.000
Marteaux triangulaires	2	50.000	100.000
Couronnes à chiffres	2	110.000	220.000
Scierie principale			
Scierie	1	470.000.000	470.000.000
Menuiserie	1	190.000.000	190.000.000
🎵 otal général	1		1.583.349.000

Annexe 2 : Investissements projetés

	Anné	Année 2012	Anné	Année 2013	Anné	Année 2014
Libellé	Nombro	Valeur	4	Valeur		Valeur
	Nombre	(FCFA)	Nombre	(FCFA)	Nombre	(FCFA)
1 Frais de premier établissement						1000
Frais d'étude		3 000 000				
Frais de soumission	_	2 000 000				
Frais de voyage		1 000 000				
Autres frais	10%	000 009				
S/total 1		000 000 9				
2 Direction générale						
Cellule d'aménagement		3 110 000				
S/Total 2		3 110 000				
3 Exploitation forestière						
Prospection						
Boussoles			C	100000		
GPS			1 0	190,000		
Clisimètres			7	000 006		
Télémètre			2	200 000		
Cartographie			2	260 000		
Laptop						
Imprimante					_	490 000
Onduleur					~	150 000
SOURCE SO					_	140 000
Construction routes		33			_	250 000
Scie Sthill 0.70			1			
Chaines/rouleau			- -	000 089		
Guides chaines				200 000		
				000 09		

Abattage						20
Chaines/rouleaux	XIIE					
Marteaux triangulaires	ndillaires				2	400 000
Couronnes à chiffres	Chiffres				-	50 000
Tronconnage pare for	e parc forêt				_	110 000
Pulvérisateur						
Chaines/rouleaux	eaux				-	350 000
Marteaux triangulaires	ngulaires				2	400 000
Couronnes à chiffres	chiffres				-	20 000
Moyen roulant	t					110 000
Pick up 4x4				000		
S/total 3				20 200 000		
4 Scierie				22 580 000		2 500 000
Scie Horizontale	ale					
Dédoubleuse						
Banc a rouleau de sortie	u de sortie	30 000 000				
Chaine de transfert	nsfert					
Séchoir (100 m³)	m³)	27 000 000				
Séchoir (50 m ³)	3)	13 000 000				
S/total 4		20 000 000				
5 Autres inv	5 Autres investissements					
Section maintenance	tenance					s.
Stock de pièces détache	es détaches		7	000		
Atelier mécanique	enb		-	000 000 00		000 000 09
Groupe électrogène 500	ogène 500 KVA			70 000 000	,	1
Poste à souder	i.		_	3 000 000	-	25 000 000
Pompes à graisse	isse			000 000 0		
Vulcanisation			-	000000		
Christruction, aménager	aménagement terrain			000 000		
5						

				7	4
et stockage des débités	-	7 000 000			
Travaux de génie civil	7	0000			
2	-	12 000 000			
Construction Contraction C	_	8 000 000			
constituction togement (base vie)					
Construction bureaux			30 000 000	17	
Construction infirmaria				7 000 000	
				4 000 000	
Adduction d'eau			2 500 000		
			2 500 000		
Electricité			2 300 000		
C+00/0000 000-1			2 500 000		
otockage carburant et lubrifiant			2 300 000		
Ameublement			3 000 000		
Total 5		8	1 000 000		
		27 000 000			
Total		27 000 000	116 000 000	79 000 000	
ī		106 710 000	438 500 000		
/otal Général			000 000 001	81 500 000	
		326	.790.000		
		326	326.790.000		

-8

Annexe 4 : Détail des emplois existants et à créer

Poste	Existants		Années	
Direction générale Gérant		2013	2014	2015
	1			2010
Directeur général	1			
Chef de personnel Comptable	1			
	2			
Aide comptable Caissier	2	7.06.280		
	1			
Chef de l'Aménagement	1			
Superviseur technique (aménagement)	1			
Opérateur de saisie (aménagement)	1			
Chef d'équipes (aménagement)	2			
Secrétaire bureautique Chauffeur	1			
Infirmiers	1			
The state of the s	1			
Gardiens Sous-total 1	17			
	33			
2 Exploitation forestière				
Chef d'exploitation	1			
Chef de chantier		1		
Chauffeur camion pick up	1			
Prospection				
Layonnage				
Boussolier (chef d'équipe)	1			
Pointeur	1			
Pisteur	1			
Jalonneur	1			
Matchetteurs de base	4			
Comptage				
Chef d'équipe comptage	1			
Compteurs botanistes	11			
Construction des routes				
Conducteur CAT D7 G	1			
side conducteur	1			
rofilage et reprofilage				
onducteur Niveleuse 140 B	1	-		
ide conducteur	1			
onducteur CAT 583 C	1			
ide conducteur CAT 583 C	1			
hargement des matériaux				
onducteur CAT 966 F	1			
hauffeur camion benne	1			-
clairage des routes	'			
batteur	1			
de abatteur	1			
atchetteurs	2			

Production grumes	T			
Abattage				11
Abatteurs	ļ.,			
Aide abatteurs	1	1		2
Guide abatteur	1	1		2
	1	1	8	2
Etêtage				97
Tronçonneurs	1	1		1
Aides tronçonneurs	1	1		1
Pisteurs	1	1		1
Aides guides pisteurs	1	1		
Débardage 1 er				
Conducteur CAT D7 G	2	1		2
Conducteur CAT 527	1	1		
Conducteur CAT 535	2	1		
Aide conducteur CAT D7 G	2	2		4
Aide conducteur CAT 527	1	1		
Aide conducteur CAT 535	2	2		
Débardage 2 nd				
Conducteurs CAT 528		1		
Aides conducteurs		1		
Parc forêt				
Tronçonneur		1		
Aide tronçonneur		1		
Marqueur		1		was a second
Cubeur		1		
Aude cubeur	- test	1		
Cryptogileur		1		
Poseur des esses		1		
Manutention et chargement des		<u> </u>		
grumes				
Conducteur CAT 966 D		1		
Aide conducteur CAT 966 D		1		
Transport grumes		 		
Chauffeur grumier		1	7.1.	
Aide chauffeur grumier	-	1		2
Pointeur (commis) au chargement	CLASSIED CO.	1		2
Autres travaux		1		1
Chauffeur porte char de marque Renault		1		
Chauffeur camion atelier de marque		1		
Berliet				
Chauffeur camion citernes de marque		4		
Berliet		1		
Chauffeur pick up 4x4 de marque Toyota		4		
Chauffeur camion de transport personnel		1		
Sous-total 2	51	1		
3 Unité de transformation	51	35		20
Parc grumes entrées usine		1		
Gonducteur CAT 966 D	1	1		
ronçonneurs	1			
	1	- X		

omi goneral		212		
otal général	143	43		26
fotal	12	0	0	0
Soudeurs Sous-total 4	4			-
Aides mécaniciens	2			
Mécaniciens	2			
Aide magasinier	2			
Magasinier	2			
4 Section maintenance				"
Sous-total 3	47	8		6
Manœuvre (service entretien)	4			
Unité de Menuiserie	5			
Unité de Séchage		4		
Colisage	5			
Conducteur engins de levage	3			
Manœuvre parc débité	2			
Affûteur	3			
Tronçonneur	2			
Marqueur	1			
Ebouteur	12			-
Déligneur	10			2
Aides				2
Opérateur de ligne	2			
Dédoubleuse		2		
Scie horizontale	J	2		2
Scieurs	3			
Chef de production	1			
Scierie principale		+		
Cubeur/marqueur				
Aide tronçonneurs	1			

Section mécanique soudure et électricité Service mécanique et entretien Section pneumatique et transport Magasin Section relation publique Service administratif et du personnel Section comptabilité et paie Section sécurité Service transformation du bois Conseil d'administration Section débitage et tronçonnage Direction générale Section colisage et menuiserie Section affûtage Annexe 5 : Organigramme de la société TRABEC SARL Section réceptionnement approvisionnement de matière première Service exploitation forestière Section tronçonnage Section Cellule d'aménagement Superviseur technique Coordonnateur Secrétariat Equipe de terrain 15